

- **Lectures et perceptions paysagères**

- *Considérations valables pour l'ensemble du site*

- Un cadre naturel diversifié et globalement très qualitatif, doté de valeurs plastiques et symboliques fortes et plurielles; de nombreuses expressions / références identitaires barbizoniennes : un riche vocabulaire minéral (composantes naturelles ou anthropiques) et végétal, forgeant des paysages empreints de naturalité et de romantisme ; une prédominance de caractères et codes relatifs aux jardins irréguliers ou parcs paysagers du XIX^e siècle (par opposition aux jardins réguliers - « à la française »): courbes, irrégularité, fractales, douceur, harmonie, naturalité, sauvage, surprise vs. droites, symétrie, rigueur, artificialisation, domestication, régularité, puissance...
- Des aménagements touristiques pénalisants pour les valeurs, la sécurité et les fonctionnalités du site :
 - un manque d'unité, de parti-pris, sur l'ensemble du site (collection hétéroclite de matériaux, de design);
 - des états de conservation très variés (du neuf au très vétuste);
 - une accumulation, « stratification » d'éléments dissemblables, source de saturation et de mitage à l'échelle du site et qui en pénalisent l'identité, la lisibilité ; facteur accentué par les nombreuses covisibilités permises entre les éléments de mobilier;
 - Des manifestations récurrentes et sensibles d'un manque d'égard, de respect, pour ce site remarquable ;
 - une approche d'aménagement décousue, dépourvue de cap, de ligne directrice ; absence de démarche projet globale, d'anticipation, de projection ; un sentiment d'improvisation, de court-termisme ;
 - la perception de la dimension commerciale associée à ce haut lieu du tourisme morvandiau très / trop prégnante (le rentable prévaut sur le patrimonial), avec des inscriptions régulières d'éléments publicitaires au sein même du site classé – ce qui contrevient à la règlementation en vigueur sur de tels sites ;
 - un balisage mal pensé, parfois outrancier, qui ne tient pas compte de la vocation, du sens des supports investis.

- ***Analyse de chaque grande entité paysagère du site***

L'analyse est présentée dans les paragraphes suivants selon une scénographie de visite proposée par l'itinéraire principal balisé, ainsi que les « sentiers sauvages », de moindre fréquentation, tout en mettant l'accent sur les composantes valorisantes / remarquables du site (valeurs du site) ou celles qui portent atteinte à son identité, à ses fonctionnalités, à sa bonne lecture / appréciation / compréhension ou encore à la sécurité.

❖ **Parking et aire d'accueil**

Un accès délicat, une traversée de route dangereuse...

Le parc de stationnement du site de Gouloux comporte une voie d'accès (sud-est) et une voie de sortie (nord-ouest). Le sens de circulation est donc régi.

Il est desservi par la route RD977 bis (limitation de vitesse à 80 km/h dans le département de la Nièvre), axe connectant notamment Saulieu au nord-est à Montsauche-les-Settons au sud-ouest, laquelle se faufile constamment entre les reliefs marqués de ce territoire du Haut-Morvan.

Ainsi, l'accès au parc de stationnement en provenance de Saulieu s'opère au débouché d'une épingle serrée.

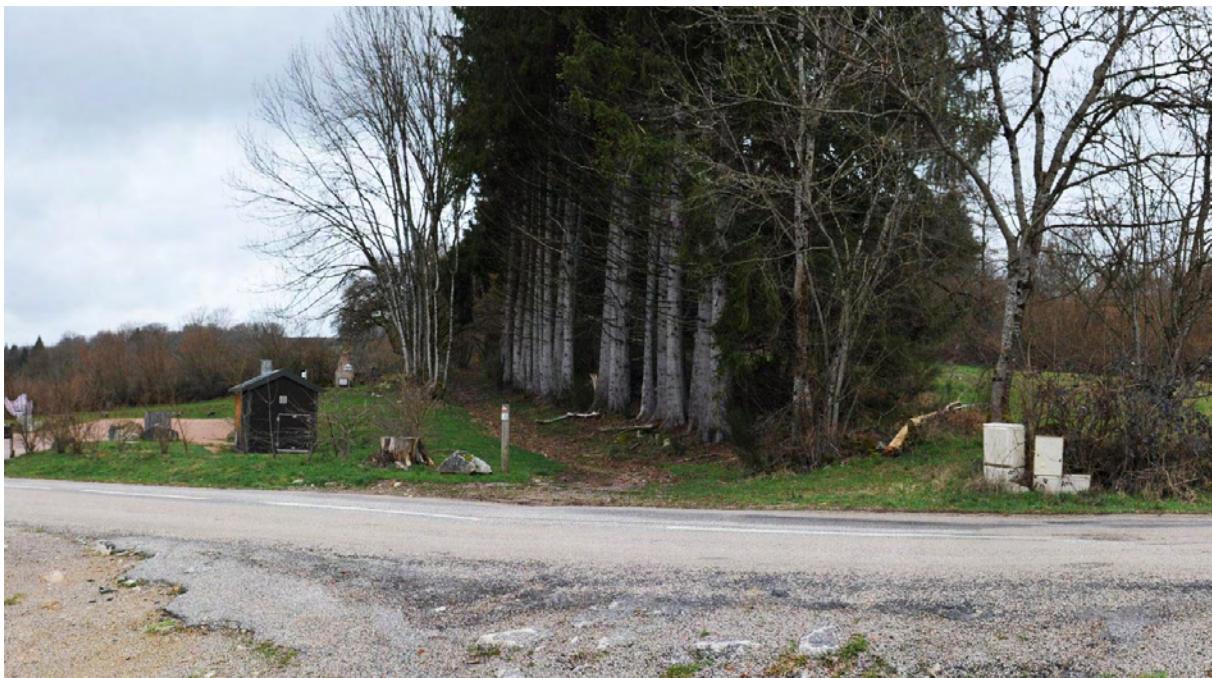
Le manque de visibilité, associé à l'absence de réduction de vitesse des automobilistes – en dehors de celle imposée par les virages – ou de signalisation en amont d'une zone de danger ou de traversée piétonne, représentent des éléments pénalisants en termes de sécurité.

Depuis Montsauche, la problématique est moins prégnante, même si elle ne s'efface pas complètement non plus : le pont DUPIN, qui offre au public un point de vue plongeant sur la confluence de la Cure et du Caillot, ne dispose pas d'espace réservé pour les piétons. Il est délicat de s'y trouver lorsque deux véhicules légers viennent à s'y croiser. La situation devient même dangereuse avec la présence des gabarits supérieurs des camions (activité de la filière bois morvandelle notamment).



Le gabarit du pont DUPIN, datant du XIX^e siècle, devient limitant lorsque les véhicules s'y croisent, notamment avec les tracteurs, les bus ou les camions forestiers d'aujourd'hui...

Un espace d'accueil brouillé, mité, hétéroclite et sans identité



Chaussée dégradée et mal définie, coffrets électriques, haie d'Epicéa toisant une haie feuillue, cabane de toilettes sèches vainement filtrée par une plantation arbustive lâche et composée d'essences inadaptées (taxons calcicoles), enseigne publicitaire, vieille souche haute, piquet balisé, chalet d'enrochements... Une multitude de composantes disparates et dispersées, qui pénalisent l'identité du site...

Une collection de panneaux dispersée sur l'espace d'accueil... dont certains illisibles ou mal implantés, d'autres à caractère publicitaire (saboterie) interdits en site classé



Une information dense (en termes de quantité de support et d'abondance d'information), fractionnée, dispersée et d'emplacement peu opportun (ces panneaux ne se voient pas en arrivant sur site, le lecteur se place nécessairement en bord de route – voie de sortie du parking)...

Aucun de ces trois grands panneaux juxtaposés ne dispose du même code de fabrication...



Une palette chromatique agressive, peu adaptée en milieu naturel, doublée d'un texte dense associé à petite police d'écrite, peut avoir un effet répulsif sur le public.



Un manque d'entretien manifeste, qui limite l'attrait visuel pour le visiteur, autant que son confort de lecture... et réduit la durabilité des mobiliers (le bois utilisé, Douglas, classe III et non classe IV, pourrit au niveau des zones de stagnation ou d'accumulation d'eau).



Des pattes de scellement orange vif de certains panneaux participent à l'altération de la palette chromatique du site et représentent des points d'appel qui accentuent l'artificialisation et révèlent le manque d'attention porté à la conception du mobilier.

La mise en covisibilité forte de nombreux éléments dissemblables / contrastés déprécie considérablement l'espace d'accueil et apporte lourdeur, confusion et altération. Il importe de souligner que la croupe forestière feuillue du Montgirault représente un arrière-plan qualitatif et représentatif des peuplements qui seront mis en visite sur l'essentiel de la boucle de visite (anciens taillis-sous-futaie de hêtraie-chênaie-charmaie).

Dans ce contexte, l'inscription de ce relief dans le périmètre du site classé (ce n'est pas le cas actuellement) apparaît comme nécessaire / indispensable au maintien des valeurs paysagères du site perceptibles depuis cet espace stratégique.



Une benne à verre omniprésente...

Un cabanon technique (poste électrique) dissocié des bâtiments qui l'utilisent... Son déplacement et/ou son intégration par le végétal eu été opportun lors de la création des bâtiments neufs...



Un affichage très agressif (dont la moitié de l'information est déjà lisible en plus gros, sur le mur même de l'établissement)... digne des enseignes publicitaires installées dans les zones commerciales.

Un condensé de partis-pris d'aménagement et d'architecture qui ignore les principes d'harmonie, de cohérence et de sobriété :

- bardage bois vertical vs. bardage bois horizontal vs. bardage acier
- ferrures acier peint en noir, ferrures acier galvanisé ;
- ouvertures à composante verticale vs. ouvertures à composante horizontale ;
- pans de murs verticaux, pans de murs inclinés ;
- toiture plane vs. toiture à pentes ;
- présence de bois rond (piquets du grand panneau) vs. bois équarri (bâtiment) ;
- bordure béton, bloc de gabion, coffret électrique, coffret de présentation des menus en bois, regards en béton et trappes dépassant du terrain naturel...

Un assemblage, une juxtaposition de matériaux en pleine covisibilité, qui heurte, tant par leur caractère visuel que l'absence manifeste d'intention d'intégration, dans un site aussi prestigieux et sensible...



Un panneau – dont le contenu informationnel est pourtant important : illustration des boucles du sentier balisé... mais que l'on ne reverra plus au cœur du sentier – implanté avec gîte et surtout trop en retrait d'un muret, devient très inconfortable à la lecture, voire illisible pour certains publics...

Une expression d'accumulation, de vétusté et de manque d'entretien



Un seuil en béton dégradé, une planche chavirée, une borne lumineuse investie par des balisages, un panneau directionnel basculé, vétuste et illisible - hormis l'étiquette du fabricant en vert fluorescent – caractère récurrent sur le circuit; il peut être convenu / autorisé d'appliquer en site classé sa signature et ses coordonnées sur un mobilier de sa fabrication de manière plus discrète, de sorte à ce que la personne intéressée puisse la trouver en la cherchant, mais qu'elle ne s'impose pas à la vue ainsi – pour rappel, la publicité est interdite en site classé - ... un effet porte ouvrant vers le sentier bien peu qualitatif...



Des aménagements mal pensés en termes de matériaux et de construction... qui vieillissent mal et deviennent dangereux.



Une borne dégradée, dont les fils électriques dépassent... Des bancs au design lourd et à l'assemblage fragile... et à l'étiquette-signature qui s'impose toujours visuellement.

Un espace mémoriel en lien avec la maison, qui s'ouvre pourtant sur le parking et dont l'aménagement est peu qualitatif



Au-dessus d'un escalier dont les contremarches sont maintenues par deux fers à béton et les marches insuffisamment comblés de granulats, s'affirment trois panneaux d'information, distants les uns des autres et encore une fois tous dissemblables, pour un seul monument commémoratif...



Une peinture à la bombe sans dépose de l'élément ou mise en place de dispositif de protection : la stèle a été souillée...

Quel est le sens d'une telle opération ? Que reflète-t-elle sur le plan visuel et symbolique ? Quid du respect du monument et de la mémoire qu'il porte ?

Ce monument, relatif aux combats de Sidi Brahim de 1845, a été élevé à la mémoire du 8^e bataillon de chasseurs à pied et à la gloire du carabinier Gabriel LEGER (1812-1901), enfant de Gouloux ayant habité la demeure visible en arrière-plan.

Ce monument n'a donc pas de relation directe avec l'objet de visite des touristes en ce lieu, alors qu'il domine ouvertement le parc de stationnement.

Dans ce contexte et dans une recherche d'amélioration des conditions de recueillement des personnes concernées d'une part, de renforcement de la compréhension du lien entre l'édifice et la maison et de lisibilité globale de l'espace d'accueil d'autre part, la question d'un aménagement dédié semble pertinente.

Une collection de végétaux, en termes d'essences et de conduite, dont certains sont inadaptés



Une haie plessée traditionnelle très mal taillée (broyage partiel avec non gestion des produits de coupe).

Collection de design et de matériaux... sur parfois de très petites échelles



Bardage bois horizontal jointif, gabion (acier et pierre), barrière en lattes doubles verticales +/- ajourées devant, verticales à clairevoie au fond, barrière à double lisse (horizontale) vers l'entrée, des blocs de pierre « posés »

Des végétaux conduits parfois en topiaire parfois en port libre... à côté des haies traditionnelles plessées.

Des limites mal définies, entre espace privé et public.



Acier galvanisé en grilles, renforts de marches en acier plein, marches en bois, marches inférieures en bois (éléments de coffrage, de sections hétérogènes de surcroît) et terre, appui en gabion (acier et pierre)...

Un aboutage sans complexe d'éléments de nature et de design hautement contrastés... conférant à un bâtiment récent un sentiment de vétusté, de mitage, de bricolage, très dépréciatif pour un tel site.



Un bâtiment parallélépipédique en bardage bois horizontal, un autre aux formes plus libres, avec bardage métallique sombre à arêtes verticales, sur pilotis acier galvanisé brillant... Des marches en bois en cours de basculement, maintenues par des fers à bétons qui dépassent.



Un balisage intrusif / opportuniste / peu pertinent... et qui alimente le sentiment de saturation, de surimposition des éléments et le manque de planification et de concertation globale entre les acteurs.



Une benne à verre (posée en dévers, sans aucune démarche d'intégration) d'un côté, une bordure béton (avec coffret en bois et panneau de facture médiocre) de l'autre : une porte de sortie très dépréciative... Des composantes relevant du vocabulaire urbain très intrusives et improbables dans un tel site.

Des arbres (charmes) taillés en topiaire : vocabulaire des jardins réguliers / à la française... dans un site naturel dont l'identité est aux antipodes (à rapprocher des parcs paysagers du XIX^e siècle / scènes romantiques - Cf. analyse paysagère détaillée).

Accès à l'embarcadère kayak

Un accès dégradé et dangereux sur certaines portions...



Un limon non continu, des contremarches disloquées, arrachées ou manquantes, des marches érodées, gommées...



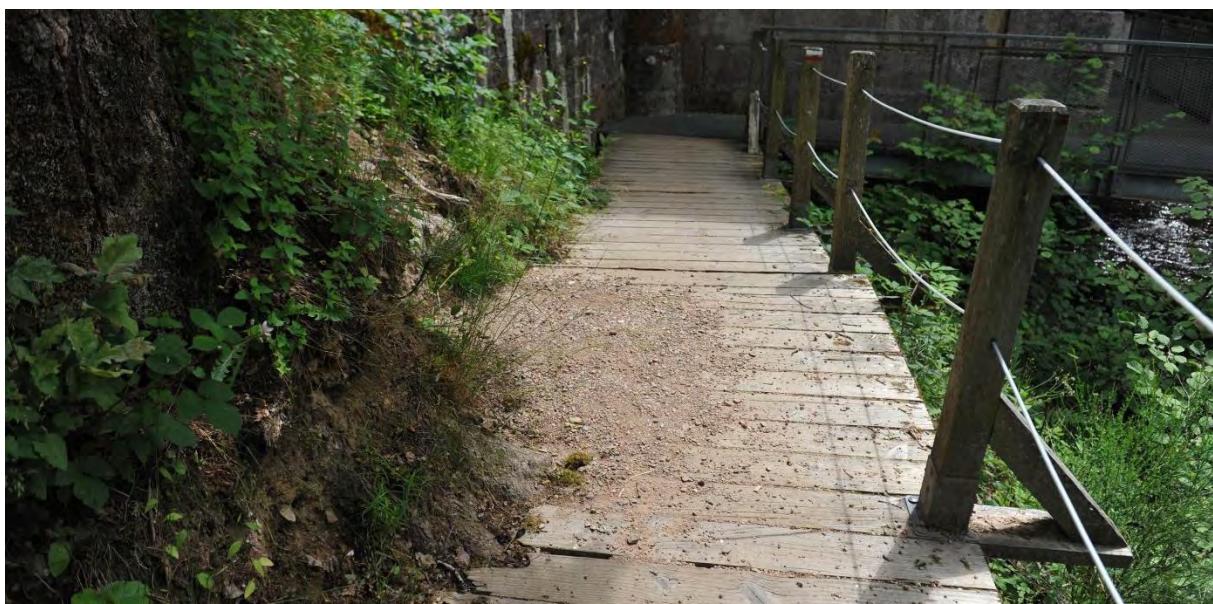
Un ponton peu engageant et dangereux

Accès au pont DUPIN



Un mobilier bois vieillissant, dont la structure manque d'harmonie (intrinsèquement et vis-à-vis des autres éléments de mobilier (Cf. *infra*).

Un dispositif lourd / chargé par endroits et lacunaire en d'autres : une intégration paysagère peu réussie doublée d'un sentiment peu sécurisant (e.g. pas de garde-corps à gauche : peu directif en termes d'usage, autorisant une fréquentation diffuse (atteinte au milieu) et « scabreuse » (passages délicats voire dangereux)).



Platelage couvert de sables et graviers (sol non adhérent), matériaux d'érosion générés par les passages sauvages dans le talus abrupt non fermé à la circulation.



Des altérations qui relèvent d'un défaut de conception initiale : le platelage entre en contact direct avec la terre humide, côté talus ; un tel contexte, *a fortiori* dans une région très arrosée (crête du Morvan), dans un fond de vallée constamment humide et au sein duquel l'eau ruisselle, le recours à un bois compatible avec un usage en Classe IV s'impose. Le douglas brut est compatible classe III uniquement : il se détériore en quelques années seulement.



Le défaut de prise en compte de l'environnement immédiat de la passerelle fait naître un risque de chute et de blessure : non-contiguïté de la passerelle par rapport au mur de soutènement. Des mobilier très contrastés, accolés sans recherche d'harmonie ou de cohérence.



Des verticales, des horizontales, des diagonales, de grosses sections équarries vs. filins d'acier... un design non caractérisé.



Des mobiliers dont la perception des contrastes / hétérogénéités est rendue encore plus manifeste et dépréciative par les covisibilités permises par leur proximité immédiate...



Un bois de durabilité inadaptée au contexte d'utilisation extérieure...

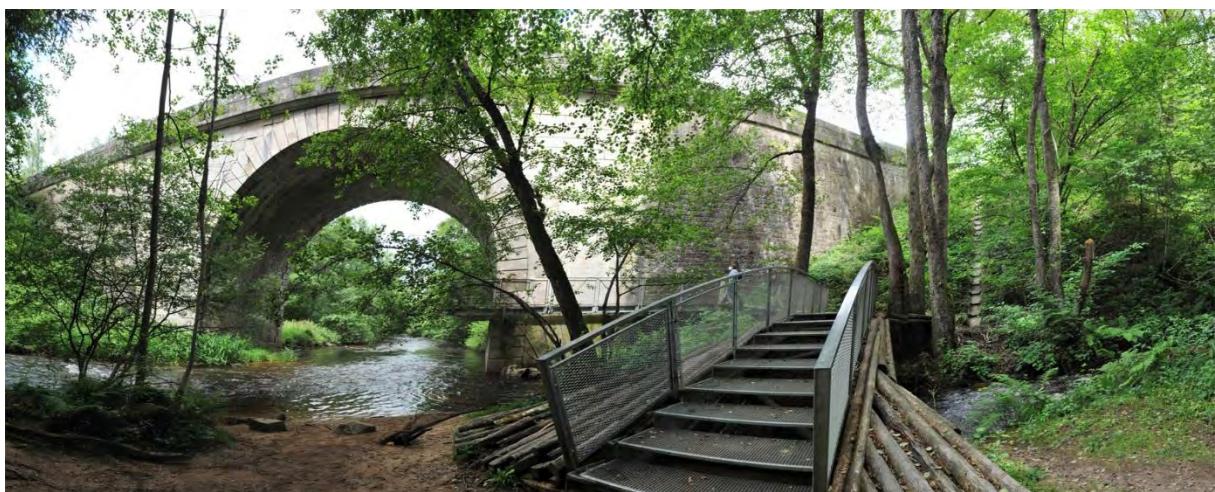
Un panneau dégradé peu accessible visuellement (hauteur des chevilles), sur un tronçon dégradé de la passerelle: tout contournement peu attentif d'un lecteur stationné sur la passerelle peut entraîner un accident (entorse, chute...).



Sur un court platelage de bois – dégradé – qui s'apparente à une « rustine de fortune » entre les passerelles métalliques, un panneau dégradé, à l'emplacement dénué de sens (incite à croire que le Saut de Gouloux est la cascade de la Cure que l'on aperçoit en arrière-plan).



Du bois, du métal, des droites, des courbes... un méli-mélo architectural peu respectueux de l'identité et des valeurs du site... et pourtant promu par le paysage offert depuis le banc installé près du pont...



... Un banc en bois équarri, qui représente en soi un élément supplémentaire d'hétérogénéité et de confusion dans ce paysage « expérimental ».



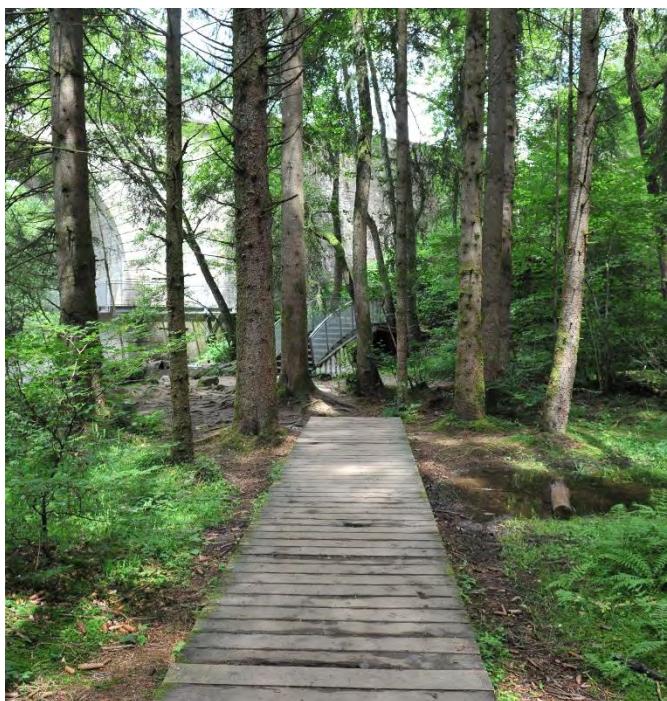
Des aménagements très décousus, rapportés... L'acier semble assumé sur les rambardes, mais pas sur les éléments portants, camouflés par les troncs...
Quelle histoire raconte-t-on ici ? Quelle posture / démarche adopte-t-on à l'égard du site qui nous accueille ?



Quelques mètres après, un nouvel élément de mobilier en bois équarri dont la conception et les modalités d'installation (absence de rampe des deux côtés) contraignent à la fois son intégration dans le site et ses aspects fonctionnels et sécuritaires. Le sentier sauvage lisible à droite comme à gauche démontre d'ailleurs que le public opte pour son contournement... Cette passerelle peut ainsi apparaître comme un obstacle plus qu'un dispositif de franchissement...



Les souches hautes laissées dans la pessière renforcent le sentiment de négligence en égard à la sécurité qui émane de ce site pourtant soumis à très forte fréquentation...



Une passerelle qui place en point focal perspectif la « matériauthèque » aménagée à la base du Pont DUPIN...



La pessière : un peuplement artificiel (plantation réalisée sur une ancienne pâture – Cf. § dynamique évolutive), monospécifique, disposant d'une très faible résilience (attaque de scolyte très probable au cours des années 2020) et limitant le développement d'une ripisylve en bord de Caillot.

Aussi, le maintien de souches hautes dans un sous-bois très fréquenté est source de trébuchage.



Une rupture franche, rigoureuse, entre peuplement feuillu clair, composé d'essences locales en versant (taillis sous futaie traditionnel) et la pessière sombre et dense de fond de vallée. Une juxtaposition dépourvue de transition, qui accentue le caractère artificiel de la plantation résineuse.



Une redondance de mobilier : de nouveaux panneaux succèdent aux anciennes bornes... Ne pas procéder à la dépose des mobiliers obsolètes alimente la profusion de matériaux, de mobiliers, brouille l'identité, conforte le sentiment de saturation, de pollution et de non-respect du site, altère ses valeurs et la symbolique naturelle pourtant recherchées par les visiteurs. Le mobilier vétuste remplacé mais non déposé, devient, au sens premier et littéral du terme, un déchet pour ce site naturel patrimonial (pour rappel identifié ZNIEFF II et I ainsi qu'ENS).

Ici encore - et sur l'ensemble du circuit - l'étiquette publicitaire du fabriquant en vert fluorescent et placée juste sous le panneau est inopportun en site naturel classé.



Installé en bord du Caillot, un mobilier insolite en acier Corten (encore un matériau nouveau employé sur une petite échelle spatiale)... avec un banc rapporté, en bois, d'un design également inédit (plus léger que ceux du parc de stationnement).

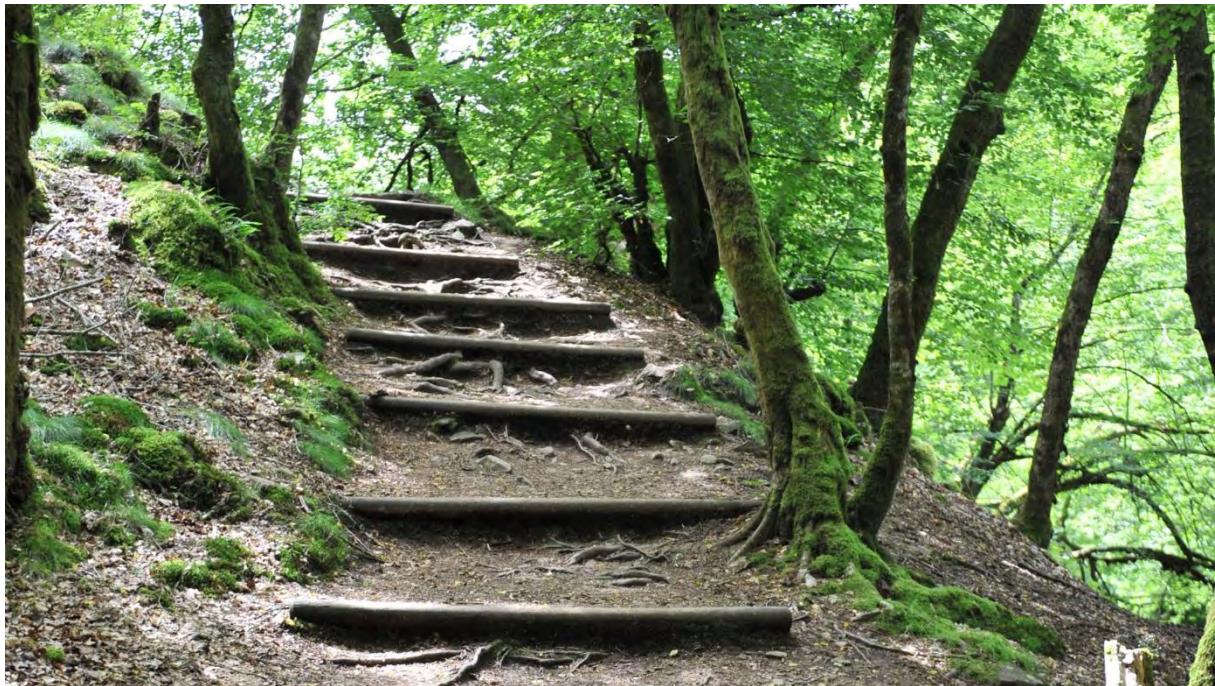


Des rémanents d'exploitation parfois laissés au sol à la découpe, parfois empilés, parfois « sculptés », générant encore un type de mobilier différent sur le site; ce mobilier massif, rustique et opportuniste, entre en antagonisme vis-à-vis des lignes franches des gammes bois équarri des aménagements récents...

Par son nombre et sa prégnance, il accentue le caractère artificiel de ce peuplement, la présence et l'action de l'homme et détourne le regard des habitats naturels connexes intéressants (rivière, talus boisé en taillis-sous-futaie feuillu traditionnel...).

La pessière, un espace dont le fort niveau de fréquentation suppose une gestion cohérente – tant à son échelle intrinsèque (gestion du matériel sur pied et du bois mort au sol par exemple) qu'à l'échelle du site (prise en compte des valeurs écologiques et paysagères qui participent au renom de ce site naturel).

Vers le balcon...



Un escalier en bois rond, qui tranche par rapport à la passerelle que le visiteur vient de franchir et qui pose par ailleurs la question de la pertinence du bois rond écorcé pour un escalier en sous-bois : l'absence d'angle et l'humidité abondante du contexte stationnel accentue le manque d'adhérence et le risque de glissade, *a fortiori* en présence de marches hautes et de gurons irréguliers...



Arrivant sur le balcon, une borne basse en pierre – dont, encore, le bloc de scellement béton se déchausse - se dresse en plein milieu du sentier...



Un contexte de balcon particulièrement expressif en termes de géomorphologie et d'architectures végétales, surplombant magistralement la vallée de la Cure, mais dont la scénographie de visite est localement contrariée par une végétation dense, y compris en période non-feuillée (présence de jeunes Epicéas à proximité immédiate de la corniche)...

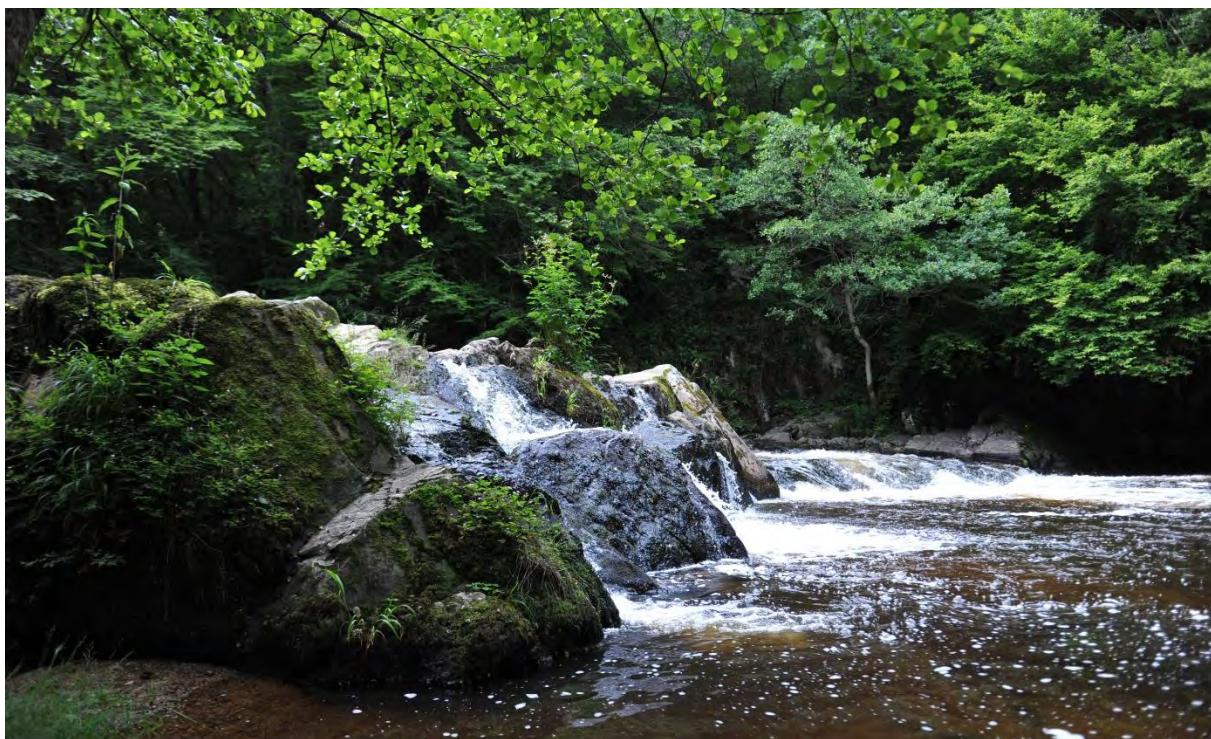


Il importe de noter que la couverture boisée de la colline de Montgirault assure l'intégration de la route qui découpe le relief et évite ainsi la lecture de cette horizontale « transgressive » dans les paysages morvandiaux tout en courbes. Le maintien de cet arrière-plan boisé uniforme et authentique (vs. plantations résineuses opérées en marge du site) participe indéniablement au caractère et aux valeurs paysagères de ce paysage remarquable de balcon.



Un vocabulaire tout à fait représentatif des paysages « Barbizon » : romantisme, harmonie végétal / minéral, courbes, arbres morts, clairières...

La vallée de la Cure offre ici un spectacle de nature remarquable... un tronçon de vallée sauvage cadastrée par les blocs et les falaises granitiques, et dans laquelle la flore affiche une certaine luxuriance... Des scènes d'une harmonie minéral / végétal exceptionnelle...



A toutes échelles spatiales...



Communautés bryolichéniques et ptéridophytiques se mêlent intimement pour habiller subtilement le matériau parental exhibé dans la vallée étroite.



Un créneau naturel sculpté dans cette falaise aux allures de forteresse imprenable... malheureusement obstrué par un Epicéa, opérant un masque opaque et continu en vertu de son caractère sempervirent.



Les perceptions en contre-plongée des escarpements rocheux ébouriffés des frondes de Polypode vulgaire sont empreintes de pittoresque, de romantisme ; ces paysages naturels, organo-minéraux, évoquent clairement le courant de l'école de Barbizon.

En accédant au sommet de la colline du Vernet enragé...



Des escaliers en bois rond, vétustes, qui se disloquent (tiges des fers à béton saillantes, ayant traversé les bois ; rondins partiellement arrachés ; un danger potentiel pour les visiteurs.



Une souche haute potentiellement dangereuse laissée en plein milieu du sentier...



De nouveau une borne de granite, implantée dans le sentier et déchaussée : la galette de béton de scellement émerge nettement du sol.



Des souches très hautes maintenues en marge du sentier qui peuvent potentiellement s'avérer dangereuses pour les visiteurs absorbés par l'ambiance forestière... et dont l'utilité reste obscure.



Au relief complexe et chahuté des berges rocheuses de la Cure et des bas de versants luxuriants répond une croupe lisse à peine coiffée par quelques touffes de Canche flexueuse, de Pâturin de Chaix ou de Mélampyre...

Un relief lisible, « calme », rassurant et confortable, sur lequel vibrent les cépées de charme au sein desquelles s'élèvent de hauts et vieux hêtres et chênes qui composent la futaie (peuplement feuillu traditionnel de taillis-sous-futaie).



Une fenêtre discrètement ouverte sur le clocher du village.
Une opportunité de dialogue avec le paysage environnant ; un élément de repère valorisant et symboliquement rassurant.



Au sein de matrice forestière constituée par les grêles tiges des taillis de charme, les arbres de futaie, par effet de contraste, apparaissent monumentaux et ancestraux. Il en est de même pour cette chandelle de hêtre ornée de cavités et de sporophores de polypores, qui, au-delà de ses valeurs écologiques intrinsèques (flore, fonge, entomofaune, avifaune, herpétofaune...) indiscutables, représente – en été comme en hiver – autant un emblème de Nature remarquable, qu'un point de repère à l'identité forte.



Sur le sommet de la colline, une série de trois bancs, très massifs et peu engageants pour le public : outre l'étroitesse des traverses (le banc long du balcon est deux fois plus large) qui entrave le confort de l'assise, les plots de scellement de béton, disgracieuses, évoquent également une faiblesse d'ancrage...

Le gros bois mort au sol installé derrière sert-il d'assise de substitution ou de renfort de fortune ? Il convient de souligner ici encore l'expression de l'hétérogénéité des mobilier sur cette (bois ronds des escaliers et des lisses, bois équarris des bancs, vieilles bornes en granite...).



Sur cette colline ronde dominant la Cure à l'est et le Caillot à l'ouest, aux allures d'îlot perdu, l'absence de sous-étage dans cette forêt conforte le sentiment de sécurité (perception

lointaine); cet espace devient alors un cadre de jeux idéal pour les enfants aux âmes de Robinson...

La présence de ce véritable village de cabanes traduit le niveau d'appropriation très fort de cet espace par les familles.



Un chemin creux ancien marque la colline du Vernet enragé... il s'enfonce dans le sol tel une ride topographique...



En amorçant la descente qui conduit au Saut de Gouloux se manifeste encore une juxtaposition d'éléments de mobilier hétéroclites et dont la pertinence de certains est discutable (e.g. lisses en bois rond discontinues)... ces éléments non assortis confèrent toujours lourdeur et confusion à cette scène.



Focus analytique relatif aux pupitres jalonnant le sentier d'interprétation

Conception / infographie des panneaux est très surprenante à divers égards :

- une surface toujours dominée par le gris : donne à voir principalement du vide ; optimisation de partage d'information, notamment des visuels (schémas, coupes, blocs diagrammes, photographies...) ;
- une mosaïque d'accompagnement graphique fixe (quels que soient les étapes) très / trop prégnante d'autant qu'elle ignore totalement – tant concernant les éléments géométriques que les photographies – les caractéristiques paysagères / identitaires du site : les trois photos illustrent une pessière... seul peuplement artificiel (plantation sur ancienne prairie), de superficie relativement modeste, qui représente un état dégradé par rapport aux peuplements feuillus autochtones). Cette réalité semble antinomique avec la vocation interprétative de ces pupitres ;
- photo d'illustration thématique très petite (ce visuel, pourtant « cœur » d'information et théoriquement point d'appel pour le visiteur, paraît d'autant plus « comprimé / censuré » que l'essentiel de la surface du pupitre est « vide » d'information.
- bloc de texte anglais prédominant par rapport au français : il occupe la place centrale du pupitre, est en couleur vive et est plus long que celui en français.

Par ailleurs :

- caractère massif et imposant de l'ossature, qui semble vieillir difficilement, avec la quincaillerie visible...
- un format vertical qui s'impose dans le paysage et qui limite les possibilités de mise en interprétation (champ binoculaire plus large que haut) ;
- il n'est jamais fait mention de la position du visiteur au sein de la boucle (le seul panneau qui le propose est celui installé au parking, aux abords du restaurant...)

Le site de la cascade du Saut de Gouloux

Clairière de quelques dizaines d'ares.

S'inscrit en contraste après la traversée de la pessière sombre et, dans une moindre mesure, du TSF de la colline du Vernet Enragé.

Convergence de marqueurs identitaires des paysages romantiques / barbizoniens, éléments fondateurs des parcs paysagers : les rochers, les falaises, les cascades, les ruines, les arbres aux architectures tourmentées...

Scène combinant les composantes minérales et végétales, avec, à travers la lecture des ruines des anciens moulins, l'allégorie d'une nature vigoureuse et insoumise, qui reprend ses droits, sa liberté, avec une période « captive » (déviation d'une partie du débit du Caillot pour l'alimentation des moulins via les biefs) / « exploitée » (l'eau comme source d'énergie).

Le sauvage l'emporte ainsi sur le domestique, la liberté sur la captivité, la nature sur l'artifice...

Nota : concernant la cascade de Gouloux, la dizaine de mètres de hauteur annoncée et reprise par toutes les sources documentaires semble surévaluée...

Ruines des anciens moulins

De nombreuses pierres de taille gisent éparpillées au sol... une matière première qualitative et locale à potentiellement valoriser / mettre à profit dans le cadre de la définition d'un projet de remplacement des éléments bois vétustes au sol : parfaite intégration paysagère, durabilité...



Depuis la pessière, les ruines des anciens moulins s'inscrivent en point focal perspectif; ils masquent par ailleurs la cascade de Gouloux, ménageant ainsi l'effet de surprise lors de la phase d'approche.

Un tas de rémanents, dressé en lisière de la pessière, offre, au niveau du seuil de la clairière du Saut de Gouloux – polarité touristique du site – une covisibilité dépréciative, à la fois sur le plan visuel et symbolique.



Ces rémanents alimentent ici de surcroit le phénomène d'engloutissement par la forêt de la ruine de l'ancien bâtiment nord (Cf cartes postales anciennes, § dynamique évolutive).



Au sommet des ruines se distingue l'ancien bief dont l'eau captive alimentait les roues. La base des édifices est nappée d'une épaisse couche de moellons et pierres de taille ; la hauteur des linteaux de porte et des appuis de fenêtres laisse présager d'une épaisseur comprise entre 1 m et 2 m environ.



Ce talus d'éboulis, dont la pente, le caractère plus ou moins stabilité et les angles saillants de certaines pierres, constituent un risque de déséquilibre, de chute et/ou d'entorse pour cet espace soumis à très forte fréquentation. Cet espace « scabreux » est en effet parcouru tant par les adultes que les enfants.

Ces pierres pourraient être mises à profit dans le cadre de l'aménagement du site (zones d'assises, emmarchements, dallages...)



Par ailleurs, ces ruines ont été stabilisées il y a quelques années moyennant une opération de reprise de joints et de fermeture des murs en enduit. La teinte du mortier (contraste de luminance) et ses modalités de pose (pas de reprise des niveaux existants, induisant la perception de grandes surfaces d'enduit « dégoulinant ») représentent des points d'appel peu qualitatifs, tant sur le plan plastique (visuel) que symboliquement.



En outre, des premières fissures apparaissent sur les enduits de couverture ; le gel et les piétinements les accentueront probablement sur le court terme en conduisant à la dislocation de l'enduit...

La mise en place d'un procédé de mise en défens (sécurité du public) d'une part, d'une opération de restauration dans les règles de l'Art d'autre part (préservation du patrimoine), semble aujourd'hui nécessaire pour ces ruines qui véhiculent une partie de l'histoire du site.



La polarité touristique du site (50 000 à 80 000 visiteurs par an) ne dispose pas d'aménagement dédié à l'amélioration des conditions d'accessibilité pour le public, lesquelles ne sont aujourd'hui pas satisfaisantes, tant sur le plan du confort, de la sécurité ou du respect du milieu naturel.



Actuellement plutôt inconfortable, la marche devient même localement scabreuse (plusieurs obstacles sur le sentier, certains réellement dangereux), *a fortiori* lorsque le sol n'est pas ressuyé et que les pierres ou le terrain argileux sont glissants.



Le sol, faisant l'objet d'un piétinement continu, est en effet mis à nu, y compris au niveau des berges.

Etrangement, alors que la pessière sombre et humide comporte de nombreux bancs – taillés dans les grumes – cette clairière accueillante et vivante ne compte qu'un banc – flanqué lui aussi de l'étiquette vert-fluorescent du fabriquant...

S'inscrivant dans l'axe de l'ancienne roue à aube, un petit ru à ciel ouvert et peu profond, s'échappe de la pièce d'eau et partitionne le bas de versant, tout en engorgeant ses berges. Ne figurant pas tel quel sur les cartes postales anciennes, à l'époque où les moulins étaient actifs et l'ancienne route encore très lisible, cet exutoire était soit souterrain, soit inexistant. Il pourrait être opportun aujourd'hui de s'interroger sur la vocation de ce ruisseau à perdurer sur cet espace, et, le cas échéant, moyennant quel(s) aménagement(s), au regard des plus-values ou des contraintes qui peuvent lui être reconnues.

Abords de la cascade et de la retenue



Rivière, cascade, pièce d'eau, rochers, falaises surmontées d'arbres moribonds et ruines... des composantes paysagères relevant des scènes romantiques : des paysages promus dans les compositions – peintures, parcs, jardins – de la seconde moitié du XX^e siècle.

Nota : au pied de la chute d'eau, le visiteur pourra s'interroger sur les dimensions de la cascade annoncées sur tous les supports de communication (y compris le pupitre le plus proche)... Les 10 m semblent surévalués : l'échelle donnée par les anciens moulins et les ouvertures de chaque étage fixe davantage la hauteur de chute à 6 m...



A proximité de l'oculus au travers duquel passait l'axe de la roue à aubes du moulin, les joints présentent une teinte plus sombre et plus rouge que celle des enduits des ruines ; ils apparaissent plus conformes au sable local et induisent ainsi moins de contraste avec l'existant.



Deux petits panneaux espacés accentuent encore l'effet de mitage et de saturation par le mobilier.

En outre, implantés en terrain humide / engorgé, en contrebas de la retenue d'eau, ils sélectionnent une partie du public...



Un aménagement qui souffre de réflexion et d'anticipation...

Nota : la petite retenue d'eau située en aval de la chute d'eau a été aménagée au XIXe siècle comme port de flottage.



S'invite ici un nouveau modèle de panneau, à la ligne rustique...

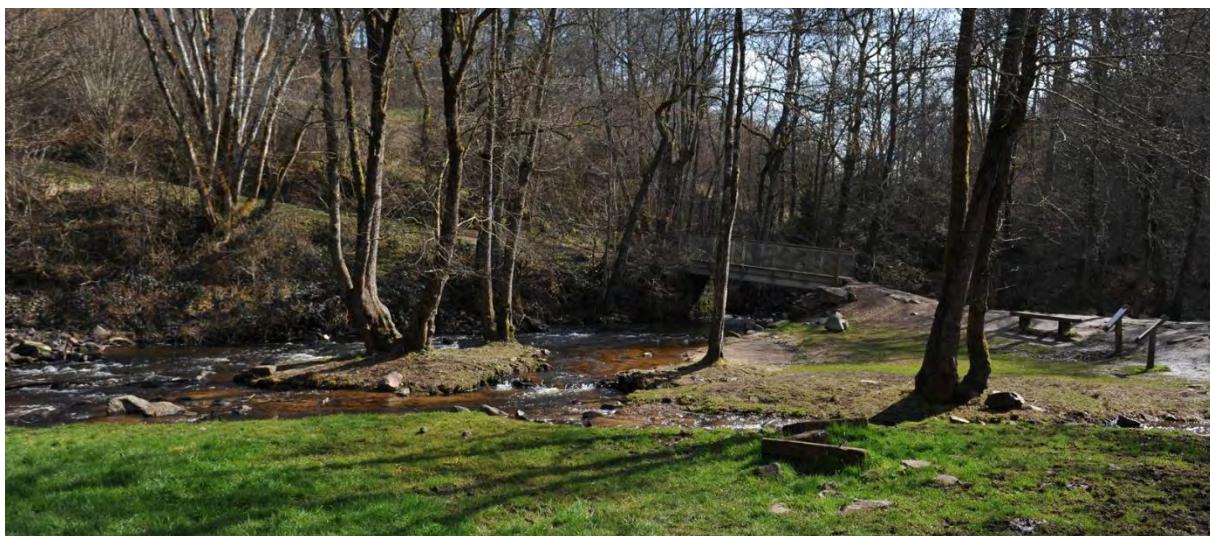


... qui, depuis l'ancienne route, s'inscrit en point focal perspectif concurrentiel vis-à-vis de la cascade de Gouloux.

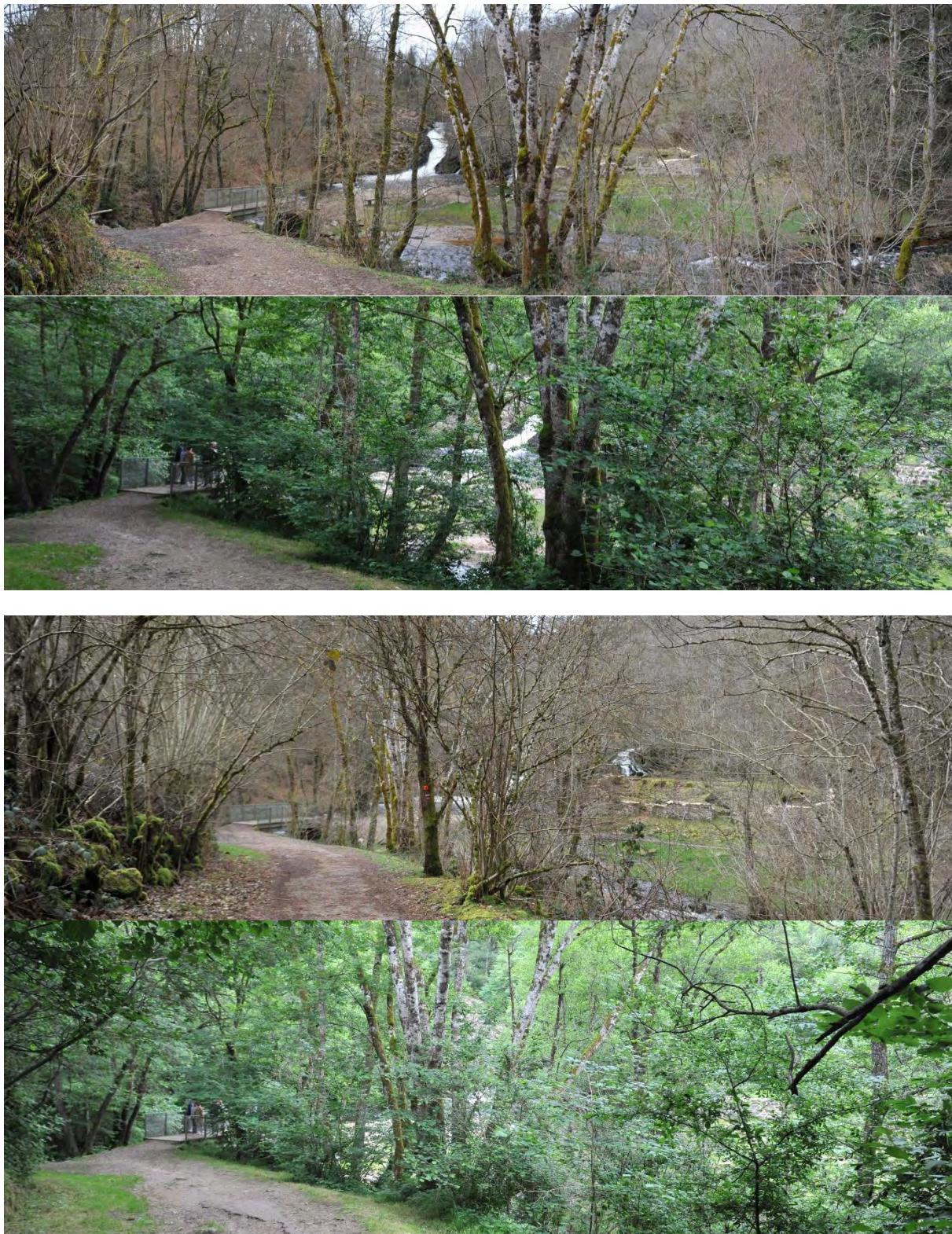
Ces trois petits panneaux entrent en covisibilité les uns avec les autres et affirment le phénomène de mitage.

Le Caillot se franchit ici avec un pont métallique, d'un design encore nouveau pour le site, alimentant ainsi le sentiment de « collection » de mobiliers, de confusion et de manque d'unité, d'identité...

Nota : en 2007, les rambardes de ce pont étaient en bois (source Wikipedia)



En aval du pont, une petite plage fait front à un îlot naturel, plébiscité par les enfants dotés d'une âme de Robinson...



Une perception du site régie par la saisonnalité : les arbustes longeant le sentier filtrent les vues sur le site en hiver mais les masquent durant la saison touristique (phase feuillée, de mi-avril à fin octobre).

Par ce rythme fuyant, la compression perspective du sous-étage accentue l'opacité de la strate arbustive.



Le niveau de fréquentation de ce sentier secondaire justifie-t-il un affichage aussi agressif et intrusif aux abords immédiats du cœur touristique du site ?

La sobriété de marquage du GR, tant par ses teintes que ses modalités d'application (pas de blessure infligée aux arbres par cloutage ou vissage), doit établir une référence en la matière.



Une gestion des rémanents à rationnaliser aux abords immédiats de la polarité touristique du site...